

# La recherche prend sa place au cégep

La 4<sup>e</sup> et dernière rencontre pré-Sommet sur l'enseignement supérieur qui s'ouvre jeudi à Rimouski abordera la question de la contribution des établissements et de la recherche au développement du Québec. *Le Devoir* se penche sur une réalité méconnue du monde de l'éducation: la recherche en milieu collégial.

LISA-MARIE GERVAIS

Certains croient encore que les universités ont l'apanage de la recherche. À tort, disent les cégeps, qui entendent déboulonner ce mythe. Sans en constituer la mission première, les activités de recherche scientifique au sein des cégeps occupent en effet une place de plus en plus importante depuis leur création il y a 45 ans. Aujourd'hui, les 46 centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) affiliés aux cégeps ont un chiffre d'affaires de 65 millions (excluant les subventions pour les infrastructures). En 2010-2011, 7400 mandats de recherche ont été réalisés par des chercheurs du collégial dans plus de 3400 entreprises publiques ou privées, générant 23,5 millions de revenus. Peu de gens savent que 11% des enseignants au cégep détiennent un doctorat.

Plusieurs activités de recherche sont réalisées en par-

tenariat avec les universités et bénéficient de subventions venant des grands Fonds de recherche. De 2003 à 2012, 153 projets ont été menés en collaboration avec des chercheurs universitaires et financés par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) et le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT). Étonnant que l'effort soit encore si méconnu.

«*Le volume n'est pas comparable avec celui des universités et on souffre de cet ombrage*», avance Marie-France Bélanger, directrice générale du cégep de Sherbrooke, en rappelant que l'objectif n'est pas de concurrencer la recherche universitaire. «*On n'a pas non plus un système d'information centralisé qui répertorie et gère l'ensemble des activités de recherche au collégial. Ça nous permet plus difficilement de les faire connaître.*»

Des exemples de recherche? Dans le Centre d'ex-

pertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité affilié au cégep de Victoriaville, des recherches ont été menées sur l'utilisation de bandes florales comme moyen de lutter contre les insectes ravageurs. Affilié au cégep de Jonquière, l'ÉCOBES est reconnu pour ses recherches en sciences sociales appliquées. «*On essaie d'intégrer des étudiants aux projets, ce qui est extrêmement stimulant pour eux. C'est important, la relève scientifique au Québec*», souligne M<sup>me</sup> Bélanger.

## Promotion et revendications

Mais œuvrer à promouvoir la recherche au collégial n'est pas une démarche innocente, reconnaît le p.-d.g. de la Fédération des cégeps, Jean Beaudesne. Avec la certitude d'être mieux répartis sur l'ensemble du territoire et d'être plus à même de répondre localement aux besoins des entreprises en plus de posséder un équipement à la fine pointe, les cégeps souhaitent obtenir une reconnaissance tangible des bienfaits de leurs activités pour le développement économique des régions... y compris à Montréal.

«*On voudrait développer, à*

*la prochaine ronde de négociations, un statut d'enseignant-chercheur avec certaines conditions particulières*», a indiqué M. Beaudesne. Il souhaiterait également plus de flexibilité sur la durée des diplômes d'études collégiales (DEC) — pourquoi pas allonger le DEC d'une demi-année? —, l'instauration d'un DEC par modules — sous le principe des certificats à l'université — et que les cégeps puissent plus librement définir certaines compétences propres aux diplômes en fonction de leurs besoins régionaux.

Par ailleurs, la rencontre s'ouvre sur fond de vifs débats sur les divers scénarios de financement des universités. Plusieurs recteurs et politiciens, dont les membres de la Coalition avenir Québec, ont ravivé ces derniers jours l'idée d'une modulation des droits de scolarité en fonction du coût des programmes. En fin de semaine dernière, le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, écartait la voie de la gratuité scolaire, la jugeant actuellement trop coûteuse pour l'État. L'indexation semble être un scénario qui l'intéresse davantage.

*Le Devoir*